

# Commission Sciences Exactes et Naturelles

## Mots clés :

*Forum des jeunes, Océans, Commission Océanographique Intergouvernementale, Journée de la Lumière, Année de la Classification Périodique des Éléments, Budgets.*

*Les thèmes sont repris selon le calendrier et les ordres du jour des deux journées de réunion de la Commission, sont donnés les points présentés et/ou soumis à discussion, avec le cas échéant (voir le forum des jeunes) le détail des positions convenues et des recommandations (extraits de documents mis à disposition)*

**Lundi 6 Novembre : 10 :00 – 13 :00**

## CONCLUSIONS DU FORUM DES JEUNES « LES JEUNES ET L'UNESCO S'ASSOCIENT »

### A. Engagement des jeunes auprès de l'UNESCO

La vision globale du Forum des jeunes de l'UNESCO est que l'UNESCO doit représenter **une plate-forme et un catalyseur du changement qui permette aux jeunes de co-crédier les conditions nécessaires à la satisfaction de leurs besoins.**

Les principales difficultés mises en évidence sont : le manque d'accessibilité de l'information, le manque d'espaces de dialogue, le manque de durabilité dans l'engagement des jeunes, la difficulté pour les initiatives menées par des jeunes de donner lieu à des partenariats authentiques, le fait que peu d'approches soient axées sur les besoins, et le caractère peu adapté du calendrier du Forum des jeunes et du modelé sur lequel il est conçu.



La série de recommandations générales proposée ci-après a pour but de surmonter ces difficultés et de changer la manière dont l'Organisation interagit avec les jeunes :

#### (a) Rendre les informations plus accessibles :

(i) l'UNESCO devrait consolider l'information sur les ressources qui sont les siennes (programmes, stratégies, réseaux, etc.) et qui présente un intérêt pour les jeunes ;

(ii) l'UNESCO devrait systématiquement communiquer les résultats de ses conférences et consultations ;

(iii) ces informations devraient être mises à disposition sous deux formes : une page Web du site Web de l'UNESCO consacrée aux jeunes qui soit accessible, facile d'utilisation et riche de renseignements ; et une brochure papier qui permette aux communautés et aux jeunes sans connexion Internet d'accéder à ces informations.

#### (b) Créer un espace de dialogue ouvert aux jeunes :

(i) les jeunes devraient prendre part à la planification et à la conception des prochaines éditions du Forum des jeunes, de façon que celui-ci reste pertinent et donne envie d'y participer ;

(ii) les expériences et compétences des jeunes devraient être mises au service d'une conférence transformatrice, qui devrait répondre aux normes et dépasser les attentes, et constituer en elle-même un modèle de la manière dont l'UNESCO souhaite fonctionner.

(c) Revoir le calendrier et le modèle du Forum des jeunes de l'UNESCO :

(i) le dialogue entamé lors du Forum devrait être approfondi et donner lieu à une proposition complète pour l'engagement des jeunes auprès de l'UNESCO dans tous les domaines thématiques de l'Organisation ;

(d) Confier aux jeunes la conduite de la conception de l'approche programmatique du Forum des jeunes :

(e) Une organisation des jeunes de l'UNESCO devrait être créée à des fins de consultations et d'échanges d'idées réguliers.

(f) Un Forum des jeunes axé sur l'engagement de ceux-ci auprès de l'UNESCO devrait être organisé chaque année, sous la direction de groupes de jeunes qui placeraient la jeunesse en position de prendre les rênes de manière durable.

(g) Chaque conférence devrait faire l'objet d'un suivi et d'un compte-rendu.

## **B. Recommandations thématiques sur les initiatives menées avec les jeunes (#WithYouth)**

Il faudrait que l'UNESCO :

- aide à fournir aux journalistes locaux une formation de formateurs concernant l'utilisation de la langue et de la terminologie, en mettant l'accent sur la transmission de l'information dans la langue locale ;
- crée une plate-forme de partage de récits au sein de son réseau ;
- contribue à l'émergence de jeunes leaders au niveau des communautés, en leur donnant des moyens d'agir à travers un programme de mentorat établi au sein de son réseau, et en nouant des partenariats avec des organisations de jeunes ;
- coopère avec les gouvernements pour définir des critères de sélection des enseignants et favoriser l'introduction, au sein et en dehors de l'école, d'un programme éducatif fondé sur l'empathie ;
- sensibilise les responsables gouvernementaux et joue un rôle de médiateur dans le dialogue avec ceux-ci afin que les recommandations soient prises en compte ;
- prévoit un espace pour permettre aux jeunes de participer à des discussions de haut niveau ;
- formule des recommandations fondées sur des faits concernant les dépenses d'éducation (par exemple la juste rémunération).
- Les jeunes et l'UNESCO devraient élaborer conjointement une boîte à outils visant à renforcer les capacités nécessaires pour favoriser la science citoyenne ainsi que la collecte de données et la recherche menées par les jeunes. Cette boîte à outils sera disponible en ligne. Les jeunes souhaitant recevoir un certificat pourront passer un examen. La boîte à outils et l'examen de qualification seront accrédités par l'Université des Nations Unies ou des institutions de recherche similaires.

Cette plate-forme en ligne comprendra trois volets ;

- donne une plus grande visibilité et sensibilise davantage à ses projets, fonctions et programmes et indique par quels moyens les jeunes peuvent participer à ses initiatives, en concevant un site Web convivial utilisant un langage accessible, ainsi que des ressources hors ligne pour ceux qui ne disposent pas d'une connexion à Internet ;

- coordonne et rassemble les acteurs qui œuvrent dans le domaine de la consolidation de la paix en créant des forums, des sites Web contenant des liens, des applications, des conférences, etc. ;
- établit une définition convenue de la consolidation de la paix et de notions telles que la lutte contre l'extrémisme violent et la prévention de ce phénomène. Éviter l'emploi de formulations négatives et problématiques.
- crée une organisation des jeunes de l'UNESCO pour appuyer davantage l'action des organisations de jeunes et favoriser le renforcement des capacités ainsi que le partage de compétences et d'expériences ;
- continue de coopérer avec les États membres dans les domaines suivants : examen des politiques en place et proposition d'améliorations en vue de lever les obstacles structurels
- crée un espace de dialogue entre les jeunes et les décideurs (et d'autres parties prenantes).
- approuve la création des « jeunes de l'UNESCO », un réseau de jeunes venant appuyer le mandat de l'Organisation (par exemple les jeunes leaders pour l'UNESCO ou les ambassadeurs des jeunes pour la culture) ;
- établit des liens avec les jeunes : liens entre les organisations de jeunes dans des domaines d'action communs, contacts avec les bailleurs de fonds, organisation de concours à but culturel ;
- réserve une place aux jeunes dans les différents comités, consultations et réunions, afin qu'ils puissent eux aussi prendre des décisions ;
- améliore la capacité des commissions nationales pour l'UNESCO à aider les jeunes intéressés par le patrimoine culturel ;
- veille à ce que les jeunes puissent communiquer directement avec l'UNESCO à l'aide de moyens fiables ;
- mette à profit sa portée pour catalyser les idées et projets menés par les jeunes dans le domaine du patrimoine culturel (par exemple soutenir une campagne #makeheritagecool dirigée par les jeunes).
- facilite les liens avec les acteurs médiatiques et les organisations de jeunesse actives en ce qui concerne des thématiques particulières pour créer des contenus et promouvoir le patronage (notamment avec les commissions nationales) ;
- établit des liens entre les jeunes spécialistes de ces thématiques et les jeunes dotés des compétences technologiques nécessaires pour développer les applications et jeux, mais aussi entre ces jeunes et les acteurs du secteur privé qui pourraient leur dispenser une formation sur les évolutions technologiques ;
- accueille une série de webinaires, leur fournisse un appui institutionnel et organise une manifestation à laquelle participants et orateurs pourraient se rencontrer et travailler main dans la main.

### **C. Recommandations à l'appui des initiatives de jeunes (#ByYouth)**

Pour aider les jeunes à tirer pleinement profit de leur capacité à obtenir des résultats, il faudrait que l'UNESCO :

(a) fasse en sorte que le renforcement des capacités soit plus aisément accessible aux dirigeants de mouvement de jeunes, en particulier dans les domaines où ils manquent de compétences, et les aide à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent ;

(b) veille à ce qu'il existe des espaces où les jeunes puissent nouer des liens entre eux, avec d'autres leaders d'opinion et avec les médias, ce qui leur permettrait d'apprendre les uns des autres.

Pour certains obstacles particuliers, il est en outre recommandé ce qui suit :

| Obstacle rencontré   | Recommandations pour l'UNESCO  |
|--|--|
| Portée géographique : étendre une initiative de jeunes à d'autres pays | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités (formation aux moyens de toucher d'autres pays)</li> <li>• Mettre les jeunes en relation avec des réseaux</li> <li>• Utiliser les plates-formes de l'UNESCO pour promouvoir ce que font les jeunes – de manière créative</li> <li>• Utiliser l'influence de l'UNESCO pour promouvoir les acteurs du changement et les initiatives novatrices auprès de la presse locale</li> </ul>  |
| Appui stratégique : traduire les initiatives des jeunes en politiques  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valider/entériner le travail des organisations de jeunes et mettre celles-ci en relation avec des bailleurs de fonds, des partenaires et des responsables politiques locaux</li> <li>• Encourager les décideurs à participer aux projets de jeunes</li> <li>• Établir des liens entre les jeunes et les médias pour faire mieux connaître les problématiques relatives à la jeunesse</li> <li>• Réunir militants et chefs de file au service d'une cause unique (forums de jeunes à l'échelle locale, par exemple)</li> <li>• Consulter de manière anonyme les jeunes pour assurer leur sécurité</li> <li>• Aider les jeunes qui rendent compte de problématiques que les jeunes perçoivent au sein des pouvoirs publics</li> </ul> |
| Élargir la portée des programmes pilotés par des jeunes                | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une stratégie pour encourager les parties prenantes à faire confiance aux organisations de jeunes et faire valoir leur importance et leur intérêt</li> <li>• Faire preuve de souplesse et avoir confiance dans les travaux en cours pilotés par des jeunes et offrir des possibilités de nouvelles initiatives</li> <li>• Mettre les organisations en relation avec des mécanismes de renforcement des capacités, de mentorat et d'équipement</li> <li>• Offrir un accès direct à l'information, aux bureaux régionaux de l'UNESCO et à des partenariats avec des organisations techniques</li> </ul>   |
| Faire connaître les idées et initiatives des jeunes                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jouer un rôle d'intermédiaire entre les initiatives et les États membres pour faire connaître, s'agissant des premières, les meilleures pratiques fondées sur des éléments factuels</li> <li>• Créer un réseau ou une plate-forme pour les organisations qui travaillent dans des domaines similaires. Mettre en lumière les succès dans des lettres d'information pour mieux les faire connaître. Créer un catalogue de profils pour les entrepreneurs et les jeunes militants, par région ou pays</li> <li>• Dénoncer le manque de participation des jeunes à l'action publique</li> </ul>  |

- Soutenir, au moyen de la marque UNESCO, les initiatives et programmes pilotés par des jeunes pour renforcer leur fiabilité
- Nouer des partenariats pour la fourniture d'un référentiel de bonnes pratiques de sensibilisation
- Accroître la crédibilité des jeunes en tant qu'acteurs compétents, notamment par une participation rémunérée

Adopter un modèle d'activité plus durable

- Favoriser des modèles de financement non restreints pour les organisations locales
- Améliorer le renforcement des capacités par des ateliers et des outils pour que les jeunes pilotent davantage d'initiatives durables
- Faire en sorte que l'entreprise sociale soit acceptée comme modèle pour des effets durables.

### **Adoption du Budget 2018 -2021 SCIENCES EXACTES ET NATURELLES pour 179 720 500**

**dollars** : cette enveloppe peut être située avec intérêt par rapport à l'ensemble du Budget soumis à la Conférence Générale par le Conseil exécutif dans le cadre du **39C /5** (exercice biennal 2018-2019). Ce qui suit est extrait des documents financiers remis aux délégations.

La Conférence générale, réunie en sa 39<sup>e</sup> session, décide ce qui suit :

1. Pour l'exercice financier 2018-2019, le budget total, d'un montant de 1 288 374 100 dollars, toutes sources de financement confondues, se répartit comme suit :

Pour le scénario budgétaire prévoyant un budget ordinaire de 653 M\$

| Article budgétaire   | \$                   |
|--|----------------------|
| <b>TITRE I – POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION</b>   |                      |
| A. Organes directeurs  | 10 686 300           |
| B. Direction<br>(Direction générale ; Évaluation et audit ; Normes internationales et affaires juridiques ; Éthique) | 23 085 100           |
| C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies   | 20 994 600           |
| <b>TOTAL, TITRE I</b>  | <b>54 766 000</b>    |
| <b>TITRE II – PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME</b>   |                      |
| A. Programmes  |                      |
| Grand programme I – Éducation  | 417 300 700          |
| Grand programme II – Sciences exactes et naturelles  | 179 720 500          |
| Commission océanographique intergouvernementale  | 37 382 300           |
| Grand programme III – Sciences sociales et humaines  | 73 320 000           |
| Grand programme IV – Culture   | 121 565 500          |
| Grand programme V – Communication et information   | 59 069 500           |
| Institut de statistique de l'UNESCO  | 22 961 000           |
| Gestion des bureaux hors Siège   | 96 149 000           |
| Fonds supplémentaires pour la réforme du dispositif hors Siège   | 4 979 800            |
| <b>Total, Titre II.A</b>   | <b>1 012 448 300</b> |
| B. Services liés au programme  |                      |
| 1. Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique  | 8 638 300            |
| 2. Coordination et suivi de l'action visant à appliquer la priorité Égalité des genres                               | 2 577 400            |
| 3. Planification stratégique   | 13 803 800           |
| 4. Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation   | 14 897 600           |
| 5. Relations extérieures et information du public  | 27 582 100           |
| 6. Appui et coordination hors Siège  | 2 574 400            |
| <b>Total, Titre II.B</b>   | <b>70 073 600</b>    |
| C. Programme de participation et bourses   | 18 146 100           |
| <b>TOTAL, TITRE II</b>   | <b>1 100 668 000</b> |
| <b>TITRE III – SERVICES INTERNES</b>   |                      |
| A. Gestion des ressources humaines   | 33 969 200           |
| B. Gestion financière  | 19 269 800           |
| C. Gestion des services de soutien   | 67 809 100           |
| D. Infrastructures et opérations TIC   | 8 581 300            |
| E. Gestion de la sécurité et de la sûreté  | 16 822 500           |
| <b>TOTAL, TITRE III</b>  | <b>146 451 900</b>   |
| <b>TOTAL, TITRES I-III</b>   | <b>1 301 885 900</b> |
| Réserve pour les ajustements d'effectifs (reclassements et cessations de service par accord mutuel)                  | 3 000 000            |
| Réserve pour les engagements à long terme au titre de l'assurance-maladie après la cessation de service (ASHI)       | 3 612 600            |
| <b>TITRE IV – REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS POUR LA RÉNOVATION DES LOCAUX DU SIÈGE ET LE BÂTIMENT DU BIE</b>              | <b>12 186 200</b>    |
| <b>TITRE V – AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES DES COÛTS ET IMPRÉVUS</b>   | <b>5 687 200</b>     |
| <b>TOTAL, TITRES I-V</b>   | <b>1 326 371 900</b> |

**Lundi 6 Novembre : 15 :00 – 18 :00**

## ÉTABLISSEMENTS ET D'INSTITUTS ET CENTRES SOUS L'ÉGIDE DE L'UNESCO

### Présentation et approbation des établissements suivants :

- Centre pour la Sécurité de l'eau au Mexique,
- Institut pour l'Éducation relative à l'eau au Pays Bas,
- Institut de Sciences Mathématiques au Ghana,
- Centre International des Compétences pour l'enseignement du Génie Minier en Fédération de Russie,
- Centre International sur la Nutrition humaine et les Sciences fondamentales dans le domaine de la Santé en Iran.

**Mardi 7 Novembre : 10 :00 – 13 :00**

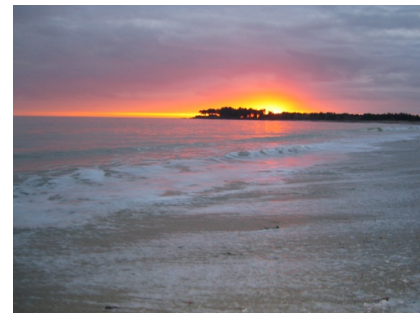
**Proclamation de la Journée de la Lumière le 16 Mai de chaque année (date anniversaire de la première démonstration du Laser)**

**Proclamation par l'ONU de 2019 Année internationale du Tableau Périodique des Éléments chimiques de Mendeleïev (année anniversaire des 150 ans de sa publication)**

**Mardi 7 Novembre : 15 :00 – 18 :00**

**Adoption du Budget 2018 -2021 pour la COI (Commission Océanographique Intergouvernementale) pour 38 181 600 dollars comme partie du budget qui sera présenté à l'Assemblée Générale pour approbation.**

Cette commission est la seule sur ce sujet au sein de l'ONU. Elle participe à l'[ODD 14](#) :



### Présentation et approbation de l'établissement suivant sous l'égide de l'UNESCO :



Centre international de formation pour l'Océanographie Opérationnelle au sein du Centre National Indien pour les Services d'information Océanographiques (INCOIS) en Inde.

**Décennie Internationale de l'Océanographie au service du Développement Durable**

Recommandation sera faite à la Conférence Générale pour approbation.

[Lire le Rapport de l'UNESCO sur la Science de 2015](#)